Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Assemblée générale de l'UGPS au Petit-Lancy

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les participants à l'assemblée de l'UGPS.

Guy Progin, chef de la PCi du canton et Urs Rechsteiner, patron de la police genevoise.

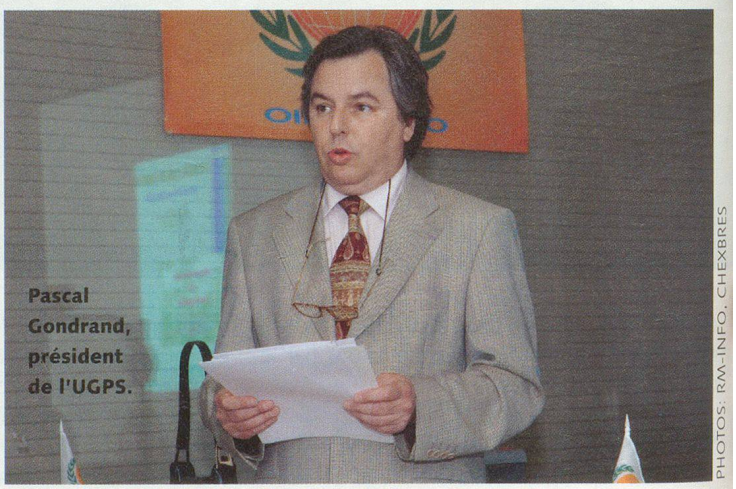

Pascal Gondrand, président de l'UGPS.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UGPS AU PETIT-LANCY

L'UGPS se profile

C'est le superbe Pavillon de l'Orangerie du parc Chuit, au Petit-Lancy (GE), qui a accueilli l'assemblée générale de l'Union Genevoise de Partenaires de la Sécurité (UGPS), sous la présidence de Pascal Gondrand. Parmi les invités, on reconnaissait Urs Rechsteiner, chef de la police, Guy Progin du SSC, Jean-Charles Dédo, vice-président de l'USPC et Dominique Gaillard, président de la section valaisanne de l'USPC. Après la partie statutaire, les participants ont entendu un exposé de Michael Winzap, chef de la section politique humanitaire et migration au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

RENÉ MATHEY

Il n'est pas inutile de souligner que l'UGPS, à l'initiative de Jean-Charles Dédo, à l'époque, est la seule section de l'USPC à réunir une grande partie de partenaires de la sécurité, répondant ainsi au concept de Protection de la population. Pourtant, l'ambition du Comité serait de rassembler l'ensemble des partenaires afin de renforcer le poids de l'association. Cela implique, de la part du Comité et notamment de son président, une présence avérée sur le «terrain»: auprès des autorités, des partenaires et de l'USPC. A ce sujet, l'UGPS s'inquiète du nombre toujours plus restreint de parutions de la revue *action* pour des raisons budgétaires, ce qui, pour la section, ne facilite pas les actions de recrutement. D'autre part, Pascal Gondrand a plaidé en faveur de l'édition de cahiers linguistiques séparés.

Pour Pascal Gondrand, les autorités genevoises ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Ainsi, Micheline Spoerri, alors en charge du Département de justice, police et sécurité, a reçu le président de l'UGPS. André Hediger a fait de même au nom de la Ville de Genève. La Direction de la Sécurité civile et le Service d'assistance et de protection de la population de la ville (SAPP) n'ont pas été oubliés. Au menu de ses nombreux entretiens et visites: renforcer dans l'esprit de tous les interlocuteurs que la protection de la population réunit une chance de mettre au service de chaque habitant les compétences de chaque partenaire.

En tant qu'observateur, on pourrait regretter que les autorités cantonales, pourtant responsables de la mise en place et de l'efficience du concept dont ils ont la responsabilité, ne se manifestent pas plus intensément au niveau de la promotion et de la cohérence du système. On l'a vu aussi au niveau fédéral en décembre dernier où le Conseil national a refusé l'indemnité fédérale de 235 000 francs en faveur de l'Union suisse – malgré le contrat

existant entre l'Office fédéral de la protection de la population et l'USPC... Finalement, le Conseil des Etats a sauvé la situation.

L'UGPS participe aussi activement aux réunions des présidents romands des sections cantonales de l'USPC. Lors de celles-ci, la mise en commun des problèmes et la recherche de solutions permet un véritable échange. C'est d'ailleurs lors d'une de ces réunions qu'a été organisée une table ronde sur le thème «Comment faciliter la mise en place de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile» en prenant comme exemple le canton de Vaud. Cette réunion, présidée par Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique, a rencontré un succès plus grand qu'espéré. En effet, pas moins de 30 invités ont participé à ce rendez-vous. Suite à cette session, il a été décidé de jeter les bases d'«Etats généraux romands de la sécurité». L'idée étant de faire un point le plus exhaustif possible sur la mise en œuvre de la protection de la population notamment en Suisse latine et d'émettre, le cas échéant, des recommandations aux organes concernés. Si on lit entre les lignes les déclarations de Pascal Gondrand, on voit bien que la ligne maîtresse n'est pas de remettre en cause ce qui existe, mais de rassembler ce qui est épars, tant il est vrai que l'on ressent un certain désarroi dans les sections.

Michael Winzap, chef de la section politique humanitaire et migration au DFAE.

Le «stress» du matériel qui hoquette!

Elément réjouissant: l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), par l'intermédiaire de son Secrétaire général Nawaf Al-Sleibi, a adressé un courrier dans lequel il fait part de son souhait de renforcer les liens avec l'UGPS en sollicitant l'intégration de l'OIPC au sein de l'UGPS en qualité de membre partenaire. Jean-Charles Dédo, qui pour la circonstance représentait le Secrétaire général, a fait une brève présentation de l'OIPC. On retiendra que ses différentes missions sont:

- La formation de personnel de protection civile dans ses centres de formation (Pakistan, Egypte, Burkina Faso, Tunisie, Sénégal ainsi qu'en Suisse)
- L'acheminement de divers matériel d'intervention ou sanitaire (motopompes, compresseurs, etc.) auprès de services de protection civile de pays en voie de développement
- Audit et conseil: évaluation de systèmes nationaux de protection civile en vue de les renforcer
- Doctrine: développement de concepts de gestion des situations d'urgence
- Conception d'instruments de coopération et de coordination en matière de protection civile
- Organisation de conférences internationales
- Promotion et diffusion du Droit international humanitaire relatif à la protection civile
- Organisation de manifestations diverses (conférences, débats, expositions, etc.) lors de la journée mondiale de la protection civile. C'est à l'unanimité que l'OIPC est acceptée au sein de l'UGPS.

Après la partie administrative, les participants ont eu le privilège d'écouter un sujet fort complexe: «Migrations et réfugiés», présenté par Michael Winzap. Sujet fort complexe on l'a dit, et qui touche non seulement à la politique intérieure de la Suisse mais d'une manière plus globale tous les pays dits industrialisés. Si l'on ose le dire, il s'agit bien là d'une des maladies les plus pernicieuses de notre «civilisation».

Pour résumer ce sujet délicat, mais fort bien documenté par l'orateur, on pourrait dire que bien souvent les remèdes sont pires que le mal. Pour Michael Winzap, au-delà de la formation spécifique de nos diplomates, il convient de développer une politique de prévention et de soigner le «mal» à la racine. □

VARIA

DE L'OFAM À LA SUVA

Assurance militaire

JM. Le 1er juillet 2005, l'assurance militaire a été transférée de l'OFAM à la Suva. L'Office fédéral de l'assurance militaire est supprimé.

L'assurance militaire est dirigée en tant que division (division MV) du département SuvaCare. L'assurance militaire est restée une assurance à part entière et la Suva a repris l'ensemble du personnel.

Les cas de l'assurance militaire sont dorénavant traités selon le New Case Management développé par la Suva. Les cas d'assurance sont subdivisés en trois nouvelles catégories: les cas standards, normaux et complexes. Le traitement décentralisé des cas en fonction du lieu de domicile est maintenu.

Des informations sont données par téléphone (voir ci-dessous) ou sur le website de la Suva:
www.suva.ch/assurance-militaire

Adresses

Carouge GE
Suva Genève, AM, Case postale 2132
1227 Carouge, Téléphone 022 307 77 00
Compétent pour BE (f), FR (f), GE, JU, NE, VD, VS (f).

Bellinzona
Suva Bellinzona, AM
Casella postale 1069, 6501 Bellinzona
Telefono 091 820 20 11
Competente per TI, GR (i).

Ittigen BE
Suva Bern, MV, Postfach 8715
3001 Bern, Telefon 031 387 35 35
Compétent pour les cantons d'AG, BE (d), BL, BS, FR (d), LU, VS (d), SO.

St-Gall
Suva St.Gallen, MV, Postfach
9001 St.Gallen, Telefon 071 227 75 11
Compétent pour les cantons d'AI, AR, GL, GR (d/r), NW, OW, SG, SH, SZ, TG, UR, ZG, ZH.

Division MV
Suva, Div. assurance militaire
Postfach 8715, 3001 Bern
Telefon 031 387 35 35
Fax 031 387 35 30 □